

Montréal, mais aussi des districts ruraux, se plaignaient amèrement de ce choix, et disaient que la moitié de ce terrain était couvert d'eau une partie de l'année et qu'il y avait au centre une élévation en arrière de laquelle les eaux du printemps croupissaient et convertissaient l'emplacement en mares stagnantes. Je demandai dans le temps à sir Frederick Borden si ces faits étaient vrais; j'ai posé la même question à M. Geoffrion, qui représentait alors le comté dans lequel est situé ce terrain, et ce dernier se contenta de répondre qu'il croyait que c'était un terrain sablonneux.

Après être devenu ministre, un de mes premiers soins fut d'aller visiter cet emplacement et j'enfonçais dans la boue jusqu'aux genoux avant d'être parvenu jusqu'au milieu. Ce terrain est absolument impropre pour y construire des casernes. De plus, la commission du port de Montréal a besoin d'une bonne partie de ces terrains, sur la rive sud, et le ministre de la Marine et des Pêcheries lui en a déjà cédé 30 ou 40 acres.

Sir WILFRID LAURIER: Pourquoi la commission du port de Montréal a-t-elle besoin de ce terrain?

M. HUGHES: J'ai transféré la propriété au département de la Marine; j'ignore l'usage que la commission entend en faire.

Sir WILFRID LAURIER: Le ministre de la Milice a-t-il cédé cette propriété sans savoir ce que l'on voulait en faire?

M. HUGHES: C'était pour l'usage des commissaires du port.

Sir WILFRID LAURIER: C'est parfait, pourquoi les commissaires du port voulaient-ils l'avoir?

M. HUGHES: Je l'ignore.

M. LEMIEUX: C'était peut-être pour la marine de guerre.

M. HUGHES: Il est possible que ce fut pour faire l'élevage des canards. Il va sans dire que la milice de Montréal a besoin d'une école militaire. En me renseignant sur les prix du terrain, j'ai appris qu'on pouvait acheter, à raison de \$2,500 ou \$3,000 l'acre, l'ancienne ferme Crawford, sur le chemin de Lachine, à 9 milles de Montréal. En poursuivant mes recherches, je constatai que le terrain de la rivière des Prairies coûterait de \$1,800 à \$2,000 l'acre. Je visitai une douzaine d'autres endroits, sans laisser connaître mes intentions, et j'ai su les prix que l'on de-

[M. S. Hughes.]

mandait. Sur le chemin de Lachine, on demandait \$2,500 et plus; à Lachine, \$3,000; à la Pointe-aux-Trembles, à l'extrémité de l'île, le terrain valait \$1,200 l'acre (plus que ce que nous avons payé à Dorval); à Montréal-ouest, on ne pouvait rien obtenir à moins de \$4,000 l'acre. Nulle part, sauf à la rivière des Prairies, nous ne pouvions trouver un terrain aussi étendu que celui qu'il nous fallait. J'ai consulté dans cette opération deux des officiers les plus estimés et les plus distingués que nous avons dans le service: le colonel Labelle, de Montréal, et le colonel Wilson. Je prends l'entière responsabilité de ce qu'ils ont fait et je ne redoute nullement le résultat de toutes les enquêtes que l'on pourra faire. Ce sont deux officiers d'une réputation enviable et je n'ai aucun doute qu'une enquête démontrera qu'ils ont fait preuve d'un excellent jugement. Le terrain en question est situé sur les bords du lac Saint-Louis et le Forest and Stream Club en occupe une partie sur le devant. L'emplacement est traversé par une magnifique route pour les automobiles et quatre voies ferrées; un boulevard sera bientôt construit entre la partie nord de ce terrain et la ville de Montréal et dans quelques mois nous aurons le service du tramway électrique. Si l'honorable député de Rouville veut consulter un horaire des chemins de fer, il constatera qu'entre Dorval et la gare du Grand-Tronc il y a 10 milles, et 9 milles entre Dorval et la gare du chemin de fer Pacifique-Canadien. Je suis certain que mon honorable ami lui-même préférerait se rendre à Dorval en chemin de fer ou par le tramway électrique, que de se rendre à Montréal-Sud, entre Saint-Lambert et Longueuil, en traversant le pont du Grand-Tronc et en faisant ensuite un long détour. La propriété de Dorval n'est qu'à 5 milles de Montréal-Ouest et à 4 milles de Montréal-Jonction.

M. LEMIEUX: Montréal-Jonction est loin de Montréal.

M. HUGHES: A 5 milles. Si l'honorable député ne connaît pas mieux sa propre ville, on peut s'attendre à ce qu'il ne soit pas très ferré sur la géographie du pays. Quand il s'est agi d'acheter le terrain en question, on me conseilla de consulter M. Charles W. Robertson et M. James Baillie, quant à la valeur du terrain. Mon honorable ami les connaît peut-être, mais pour ma part, je ne les reconnaîtrais certainement pas si je les rencontrais dans la rue. Des personnes tout à fait désintéressées m'avaient dit que MM. Robertson et Baillie étaient deux des estimateurs les plus sûrs